

Bienvenu au n° 4/2007 de la Newsletter pour les comités d'entreprise européens.

Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » vous donne des informations autour du comité d'entreprise européen et des sujets adjacents.

CEE News paraît quatre fois par an.
Vous pouvez visualiser la Newsletter en [plein écran](#) ou le télécharger en [format pdf](#) pour l'imprimer.

Les numéros anciens se trouvent dans [les archives](#).

Contenu :

- [1. Interview du commissaire européen des affaires sociales Špidla](#)
- [2. Jugements de principe concernant le droit de grève](#)
- [3. De nouveaux accords CEE](#)
- [4. Participation dans la SE](#)
- [5. Standards sociaux mondiaux](#)
- [6. Activités de comités d'entreprise européens](#)
- [7. La fusion, un défi : des exemples actuels](#)
- [8. Cartographie \(mapping\) de la santé comme sujet pour le CEE](#)
- [9. De la recherche en matière de CEE](#)
- [10. Des pages Web intéressantes](#)
- [11. De nouvelles publications](#)
- [12. Le réseau de formation et de conseil : autres exemples de notre travail](#)
- [13. Les dates de colloques actuels](#)
- [14. Mentions légales](#)

1. Interview du commissaire européen des affaires sociales Špidla

« J'accorde une grande importance au travail des comités d'entreprise européens »



Le 23 octobre 2007, la commission européenne décida son programme de travail pour l'année 2008. La révision de la directive de CEE y est nommée expressément comme une priorité (voir [rapport dans les CEE News 3/2007](#)). Quel aiguillage politique peut-on attendre du législateur européen dans les prochains jours et semaines à venir ? La rédaction de CEE-News s'est renseignée plus en détail auprès du commissaire social **Vladimír Špidla** (photo) à Bruxelles.

- [Le texte de l'interview](#)

Déjà lors d'un discours devant le Parlement européen le 13 novembre 2007, le président de la commission José Manuel Barroso avait montré sa détermination à réviser la directive CEE. Probablement, à la mi-janvier 2008, le texte officiel soumis à la consultation des partenaires sociaux, doit être décidé par la commission européenne. La Confédération européenne des

syndicats (CES) a déjà convoqué une séance ad hoc le 17 janvier 2008 pour discuter de la nouvelle situation..

- [Communiqué de presse de la CES du 21 novembre 2007](#)
- [Lettre de Špidla à la CES du 29 novembre 2007](#) (en langue anglaise)

La nouvelle directive CEE : le papier interne a été présenté à CEE-News

Comme cela s'annonçait au cours des dernières semaines, la commission européenne veut satisfaire des revendications importantes des syndicats. Si les associations des employeurs persistent dans leur refus et restent absentes des négociations, le papier interne de la commission européenne pourra être vu comme ébauche de texte pour la nouvelle directive de CEE. Y figurent les points suivants :

- Renforcement des droits à l'information et de consultation du CEE, en particulier dans le cadre de restructurations d'entreprise ainsi que des meilleures possibilités pour déposer des plaintes devant les tribunaux
- Incitations à conclure des accords européens entre les CEE et la direction centrale sur les conséquences sociales d'une restructuration (compensation d'intérêts)
- Octroi de capacités supplémentaires de travail par ex. à travers d'une deuxième séance de CEE par an, un droit exigible à la formation, un droit d'accès des membres de CEE à toutes les succursales en Europe
- Un règlement à la solution de problèmes pratiques, par ex. : en cas de fusions ou de renégociation d'accords, ainsi que pour la constitution d'un nouveau CEE
- Amélioration de la coopération entre les comités d'entreprise nationaux et européens en particulier lors de restructurations, et ceci, à travers l'obligation des membres de CEE de rendre rapport dans leurs pays d'origine

Apparemment, la commission européenne est déterminée à mettre rapidement en vigueur ces règlements. Le suspens reste entier quant à savoir, si les associations des employeurs vont persister dans leur attitude de refus et si elles réduisent ainsi leur propre marge de manoeuvre. Lors de la décision au sujet de la directive CEE en 1994, une solution de négociation échoua à cause des employeurs britanniques, malgré que les associations d'Allemagne et autres pays furent résolument ouverts à une solution pragmatique avec les syndicats. Une directive CEE négociée entre les partenaires sociaux pourrait par exemple prévoir une instance de conciliation paritaire à laquelle pourra être fait appel en cas de litiges entre le CEE et la direction centrale, avant de déposer plainte devant les tribunaux.

- [Le contexte : Le déroulement de la procédure de révision](#)
- [La position de la Confédération européenne des syndicats sur la révision](#)

De nombreux comités d'entreprise européens demandent la révision

Au cours de ces dernières semaines, une multitude de comités d'entreprise européens s'est de nouveau adressée par écrit à la commission européenne pour insister sur la demande de révision de la directive CEE. Parmi eux, le CEE d'Alcatel - Lucent dont la demande de renégociation de l'accord CEE avait déjà échoué en 2006 à cause de la résistance de la direction centrale (voir [rapport dans les CEE News 3/2006](#)). Un choix des lettres :

- [Lettre du CEE d'Alcatel - Lucent](#)
- [Lettre du CEE de Chemtura](#) (en langue anglaise)
- [Lettre du CEE d'Italcementi](#) (en langue anglaise)
- [Lettre du CEE de Securitas](#) (en langue anglaise)

2. Jugements de principe concernant le droit de grève

En décembre 2007, deux jugements de principe ont été rendus par la Cour de justice européenne (CJE) à Luxembourg en quelques jours, tous concernant le droit de grève au sein du marché intérieur européen. Les juges statuaient sur les cas Viking Line de Finlande et de Vaxholm de Suède.

Viking Line : Des juges renforcent le modèle social européen



Le 11 décembre 2007, la Cour de justice européenne (CJ) décidait que les mesures de grève pour la défense des intérêts des travailleurs sont également permises si elles limitent le droit d'une entreprise à la liberté d'établir des succursales dans le marché intérieur européen. Toutefois, il ne faut pas que la grève soit excessive et elle doit viser à la protection des droits des travailleurs. La protection d'un standard social élevé est un bien d'intérêt public qui primerait la liberté d'établir des succursales d'une entreprise isolée.

À la base se trouve un conflit entre la société de transport maritime finlandaise **Viking Line** et le syndicat des marins. La société de transport maritime avait changé de pavillon un ferry circulant sur la mer baltique entre Helsinki et Tallinn en 2003. Sous pavillon estonien, l'équipage avait été remplacé par des travailleurs à salaire plus bas. Le syndicat finlandais avait cependant pu empêcher la société de sortir de la convention collective existante en la menaçant d'un conflit de travail et d'actions de boycottage coordonnées au niveau international. Pour contrer cela, la société de transport maritime avait introduit une ordonnance provisoire - toutefois pas devant un tribunal finlandais, mais au siège de la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF) à Londres. Les juges britanniques demandaient au préalable une décision de la Cour de justice européenne à Luxembourg, pour savoir si c'est la liberté d'établir de succursales ou le droit de grève qui prime au sein du marché intérieur européen (voir [rapport dans les CEE News 2/2006](#)).

Cette question a été tranchée maintenant. Du point de vue du CJ, c'est aux tribunaux des pays membres de statuer au cas par cas sur la proportionnalité de la grève. Dans le cas de Viking Line, ils retireraient ainsi la compétence à la jurisprudence finlandaise et ils la transmettaient aux tribunaux britanniques. Il reste à attendre, si cela est à l'avantage des travailleurs.

La Confédération européenne des syndicats (CES) a salué l'arrêt, parce que le droit de coalition y compris le droit de grève s'est vu accorder une grande importance. Critiquable serait cependant que les juges aient formulé des critères sévères pour des activités transfrontalières. La CES examinera en détail la justification du jugement et en examinera les conséquences pour les relations de travail.

- [Le texte du jugement](#)
- [Communiqué de presse de la CJE concernant l'arrêt](#)
- [Communiqué de presse de l'ITF concernant l'arrêt](#)
- [Communiqué de presse de la confédération des syndicats finlandais SAK](#) (en langue anglaise)
- [D'autres réactions au sujet de l'arrêt](#)
- [Le contexte du cas Viking Line](#) (en langue anglaise)

Vaxholm : Des juges limitent le droit de grève

La décision prise dans le cas Vaxholm était tout à fait différente. Le 18 décembre 2007, le CEJ jugea excessives les actions menées par la fédération suédoise de la construction contre l'entreprise lettonne **Laval**. Laval construisait 2004 bâtiments d'école à Vaxholm dans les environs de Stockholm et il payait ses employés lettons selon les tarifs lettons. Vu que l'entreprise refusait d'observer la convention collective suédoise, les syndicats ont organisé des conflits de travail et des actions de boycott. Le litige ainsi déclenché allait jusqu'à la cour de justice de travail suédoise qui faisait appel à la CEJ. Une décision au préalable, devrait éclaircir la question si les conflits de travail menés pour forcer les entreprises étrangères à observer les conventions collectives pour sa main d'oeuvre étrangère travaillant sur le sol suédois étaient conformes au droit de l'Union Européenne (voir [rapport dans les CEE News 4/2005](#)).

Cette question a également été tranchée maintenant. Les juges ont certes confirmé le droit de grève, mais ont déclaré incompatible avec la directive détachement de l'Union Européenne l'action menée contre le Laval. Les syndicats voient l'arrêt comme étant une attaque à l'encontre des conventions collectives existantes et ils craignent un dumping salarial renforcé. La Confédération européenne des syndicats (CES) s'attend à des changements de législation en conséquence de l'arrêt, dans tous les pays de l'Union Européenne qui ont déjà transposé la directive sur les travailleurs détachés.



- [Le texte du jugement](#)
- [Communiqué de presse du CJE concernant l'arrêt](#)
- [Communiqué de presse de la CES concernant l'arrêt](#)
- [D'autres réactions au sujet de l'arrêt](#)
- [Contexte du cas Vaxholm](#) (en langue anglaise)

Étude sur le droit de grève en Europe

En mars 2007, l'institut syndical européen à Bruxelles avait présenté une étude sur le droit de grève dans 30 pays. Tous les pays de l'Union européenne, ainsi que la Norvège, l'Islande et la Croatie, sont présentés séparément. Quelles sont les particularités dans les pays, quelles sont les limites dont il faut tenir compte ? Quelles sont les conditions particulières pour une grève ? L'étude répond à ces questions, toutefois qu'en langue anglaise seulement.

- [Téléchargement de l'étude sur le droit de grève](#)

3. De nouveaux accords CEE

Bientôt trois comités d'entreprise européens chez Tyco



Après le découpage du groupe américain électrique Tyco en trois entreprises cotées en bourse, le CEE constitué en 2001 devait également être divisé. Il se rencontra pour la dernière fois dans sa vieille composition en février 2007. Les sections Tyco Healthcare, Tyco Electronics et Tyco Fire & Security and Engineered Products & services (TFS/TEPS) sont autonomes depuis le 29 juin 2007. Avant la séparation, on avait négocié pendant huit mois les trois nouveaux accords de CEE. Leurs contenus sont presque restés inchangés, il y a uniquement quelques changements techniques (par ex. la distribution des sièges et la prise en compte des nouveaux pays membres de l'Union Européenne).

Les trois accords de CEE sont soumis au droit britannique, une séance annuelle est prévue sous la présidence de l'employeur. Le côté des travailleurs choisit un comité de direction de trois membres. Avec la séparation, Tyco prend la même direction qu'American Standard, chez qui le CEE est également séparé en trois comités différents (voir [rapport dans les CEE News 1/2007](#)).

Un groupe d'eau espagnol veut établir un CEE

Après la reprise du fournisseur d'eau britannique Bristol Water par l'entreprise espagnole Aguas de Barcelone (Agbar), les représentants des travailleurs se sont rencontrés pour la première fois, le 22 et 23 novembre 2007 dans la capitale catalane, pour préparer la mise sur pied d'un CEE (sur la photo la tour Agbar, siège du groupe et nouveau symbole de Barcelone). On n'y discuta pas seulement de la première ébauche d'un accord CEE, mais critiqua l'absence d'un comité d'entreprise de groupe espagnol. Le droit du travail en Espagne ne prescrit que des comités d'entreprise locaux. En Espagne, il y a en outre un retard considérable en matière de constitution de comités d'entreprise européens. Les textes suivants ne sont que disponible en langue allemande :



- [Des comités d'entreprise européens en Espagne](#)
- [Contexte : Représentation des travailleurs dans les entreprises en Espagne](#)



Nouveau CEE dans l'industrie graphique

Le 13 décembre 2007, un accord de CEE selon le droit français fut signé à Paris pour Chevrillon Philippe Industrie (CPI). Le groupe CPI avec environ 4.000 travailleurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Tchèque

et aux Pays-Bas est un des plus grands groupes graphiques en Europe et est la propriété de deux investisseurs financiers. Pendant les deux ans de négociations, les employeurs avaient tenté d'obtenir un accord de CEE en dessous des règlements subsidiaires de la directive CEE, ce qui avait été refusé du côté des travailleurs. Les textes suivants ne sont que disponible en langue allemande :

- [Des informations supplémentaires sur le déroulement des négociations](#)
- [Le texte de l'accord CEE](#)

Nous avons rassemblé d'autres accords CEE sur une [page de téléchargement](#).

4. Participation dans la SE

BASF met des standards de participation



Le 15 novembre 2007, un accord concernant les droits de participation dans la future société européenne (SE) pour le groupe chimique BASF à Ludwigshafen fut conclu (voir le rapport sur le début des négociations dans les [CEE News 2/2007](#)). Le chemin est ainsi libre pour inscrire la SE au registre du commerce en début 2008. Le conseil de surveillance qui n'est encore composé que de douze membres, dont la moitié de représentants de travailleurs, s'était déjà constitué le 5 décembre 2007. Le comité d'entreprise européen existant depuis 1995 a été remplacé par un comité d'entreprise SE composé de 23 membres venant de douze pays.

- [Rapport sur la signature de l'accord de participation](#) (en langue anglaise)
- [Des informations supplémentaires sur l'accord de participation](#) (en langue allemande)
- [Rapport de la séance constitutive du conseil de surveillance](#) (en langue anglaise)
- [Communiqué de presse de la Confédération européenne des syndicats](#)

Groupe papetier et de plastique devient SE



Le 19 novembre 2007, le Surteco SE s'est inscrit au registre de commerce. Le groupe originaire de Buttenwiesen, près de Augsburg en Allemagne, a mondialement 14 sièges de production et fournit entre autres, l'industrie d'ameublement en pièces de papier et de plastique. Aussi bien la structure de Corporate Governance (comité directeur et conseil de surveillance) que la participation des travailleurs dans le conseil de surveillance restent conservées. Contrairement à une société anonyme, un tiers seulement des sièges du conseil de surveillance pour une entreprise de plus de 2000 travailleurs est occupé par des représentants des travailleurs ce qui constitue un recul par rapport au standard de participation allemand.

- [Communiqué de presse de l'entreprise concernant la transformation en SE](#) (en langue anglaise)

Entreprises de matières premières en voie vers la SE



Le fournisseur de services de recyclage **Interseroh** de Cologne veut se transformer en société européenne (SE) en 2008. Le 8 janvier 2008, le comité spécial de négociation (GSN) se rencontrera à la séance constitutive et négociera ensuite l'accord de participation et la constitution d'un comité d'entreprise SE. Interseroh emploie en tout

1.380 travailleurs dans dix pays de l'Union européenne, en Croatie et en Russie.

- [Communiqué de presse d'Interseroh concernant la transformation en SE](#) (en langue allemande)

En septembre 2007, le grossiste de produits métallurgiques **Klöckner** de Duisburg décidait sa transformation en société européenne (SE). En ce moment, les préparations sont en cours pour la formation du comité spécial de négociation (GSN) qui va négocier un accord de participation pour les 10.000 travailleurs dans 15 pays.

- [Communiqué de presse de Klöckner concernant la transformation en SE](#) (en langue anglaise)
- [Des informations supplémentaires sur la forme juridique du SE](#) (en langue allemande)
- [Contribution sur les précédentes fondations de SE](#) (en langue allemande)

5. Des standards sociaux mondiaux

Accord antidiscrimination international

Le 8 juin 2007, un accord d'encouragement de la diversité fut signé pour le groupe alimentaire français Danone. Lors de la sélection du personnel, il faut être mondialement attentif à l'acceptation de différents origines sociales et ethniques, aux différents parcours de formation et handicaps.

- [Des informations supplémentaires sur l'accord](#)
- [Le texte de l'accord](#)



Fédération développe un nouveau modèle d'accord-cadre

Le 16 novembre 2007, l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) présentait de nouvelles directives pour l'achèvement d'accords-cadre internationaux et un modèle de texte. Jusqu'à présent, de tels accords-cadre de protection des normes fondamentales de travail existent déjà dans douze groupes mondiaux de l'industrie de la construction et du bois, comme chez Ikea, Faber - Castell et Hochtief.

- [Les nouvelles directives pour des accords-cadres internationaux](#)
- [Le texte de modèle pour un accord-cadre international](#)
- [Aperçu des accords cadres dans l'industrie du bâtiment et du bois](#)

Telefónica renouvelle son accord-cadre

Le 17 décembre 2007, un accord-cadre assurant les standards sociaux mondiaux et le dialogue avec les syndicats dans 19 pays, fut signé pour le groupe de télécommunication Telefónica à Madrid. Il s'agit du développement ultérieur du code de conduite de 2001. Telefónica occupe 220.000 personnes et à côté de l'Espagne, son marché d'origine, il est surtout représenté en Amérique latine. Il n'y a un comité d'entreprise européen que pour la section de téléphonie mobile. Il englobe les succursales en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Tchèque et Slovaquie et avait été constitué en 2004 selon le droit britannique (voir rapport dans les CEE News 3/2004), avant que Telefónica achetât l'entreprise O₂ autonome à l'époque.



- [Rapport de la signature de l'accord](#) (en langue anglaise)
- [Aperçu : des accords-cadre internationaux dans le secteur des services](#)

6. Activités de comités d'entreprise européens

Congrès de CEE de fournisseur de services financier en Europe du Nord



Du 21 jusqu'au 23 octobre 2007, 40 représentants des travailleurs de neuf pays se rencontrèrent à Rimbo, près de Stockholm, pour discuter de la révision de la directive CEE ainsi que des activités dans les États baltes et en Pologne. La conférence avait été organisée par l'union nordique des syndicats de banques, de services financiers et d'assurances (NFU). Une documentation complète de cette et d'autres conférences est disponible en langue anglaise sur Internet :

- [La documentation de la conférence de CEE](#)
- [Autres documents du NFU à télécharger](#)

Le CEE règle le transfert à l'étranger



Le 27 novembre 2007, lors de sa séance à Rome, le comité d'entreprise européen du groupe hôtelier américain Starwood (Sheraton, Westin, Le Méridien, St Regis.) a signé un accord avec la direction centrale sur des aides financières accordé en cas de transfert de travailleurs dans un autre pays de l'Union européenne. Ils reçoivent un salaire mensuel comme aide au déménagement et maintiennent le droit de revenir à leur vieux poste pendant un délai de trois mois. Starwood avait fondé un comité d'entreprise européen selon le droit belge en 2000.

Journée d'action européenne chez Unilever



Environ 700 participants de seize pays venaient à la journée d'action européenne à Rotterdam le 4 décembre 2007. Après l'annonce de la direction centrale de supprimer 20.000 emplois, les protestations avaient été organisées en concertation par le comité d'entreprise européen et les syndicats (voir [rapport dans les CEE News 3/2007](#)). Jusqu'à présent, le CEE n'a jamais été correctement informé de la restructuration prévue.

- [Cahier des revendications du CEE](#)
- [Communiqué de presse à la journée d'action](#) (en langue anglaise)
- [Rapport de la journée d'action](#) (en langue allemande)

7. La fusion, un défi : des exemples actuels

La mégafusion dans l'industrie graphique a avorté



Le 7 novembre 2007, on révélait que le groupe graphique néerlandais Roto Smeets de Boer voulait reprendre les succursales européennes du groupe graphique canadien Quebecor et ainsi devenir le plus grand fournisseur européen dans le secteur de la gravure et de l'offset. Les syndicats s'attendaient à une diminution massive de personnel dans les entreprises impliquées et à des restructurations forcées dans le secteur entier.

Le 23 novembre 2007, le CEE de Quebecor fut informé de la nouvelle situation lors d'une séance spéciale à Barcelone. Dans un délai de deux mois, les négociations sur l'extension de l'accord CEE devaient commencer à la nouvelle entreprise Roto Smeets Quebecor. Pour le 18 janvier 2008 était fixée une séance à Amsterdam, à laquelle devaient être harmonisées les démarches du côté des travailleurs. Mais tout s'est passé autrement, car la majorité des actionnaires de Roto Smeets avait voté contre la fusion à l'assemblée générale du 13 décembre 2007.

- [Le contexte de la fusion annoncée](#) (en langue allemande)
- [Rapport de la séance spéciale du CEE](#)

La vente de secteurs appelle sur le plan le CEE



Lors de la séance spéciale, le 27 novembre 2007, le CEE de Rio Tinto Alcan fut informé de la vente du secteur de l'emballage et de la section de traitement. Les 22.000 travailleurs concernés doivent recevoir une garantie de poste et de salaire - ainsi la revendication du CEE. Lors d'une autre séance de CEE, le 10 décembre 2007, des mouvements de protestation européens et locaux ont été prévus pour la mi-janvier 2008. Le groupe de matières premières anglo-australien Rio Tinto avait pris le groupe d'aluminium canadien Alcan récemment et il veut nettoyer le portefeuille maintenant (voir [rapport dans les CEE News 2/2007](#)).

La Turquie doit être intégrée dans le CEE

Un réseau syndical pour la section d'emballage (Alcan Packaging) avait été fondé quelques jours avant à Istanbul, le 20 novembre 2007. 19 représentants des travailleurs de six pays étaient présents et demandaient l'intégration dans le CEE de l'usine turque située près d'Istanbul. La Suisse comme pays hors de l'Union européenne est déjà représentée au CEE.

- [Rapport de la conférence Alcan à Istanbul](#) (en langue anglaise)
- [Contexte : Les relations de travail en Turquie](#)

Mise en garde contre les reprises dans le secteur des chantiers navals

Le 7 décembre 2007, la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) exprimait son inquiétude au sujet de la reprise annoncée de Aker Yards par le groupe mixte sud-coréen STX. Le groupe de chantiers navals d'Oslo occupe 20.000 personnes en Norvège, Finlande, Allemagne (Wismar et Rostock), France, Roumanie et autres pays. Jusqu'à présent, il n'y a pas encore de comité d'entreprise européen qui pourrait être consulté en cas de fusion.



- [Communiqué de presse de la FEM au sujet d'Aker Yards](#) (en langue anglaise)

8. Cartographie (mapping) de la santé comme sujet pour le CEE

Freudenberg met en route un projet exemplaire



Si beaucoup de comités d'entreprise européens se limitent toujours à leurs droits d'information et de consultation, certaines initiatives sortent cependant du cadre légal étroit. Un tel exemple est Freudenberg, un groupe allemand avec 33.000 travailleurs, fabriquant des produits de caoutchouc et de plastique pour l'industrie et les consommateurs finaux. En automne 2007, le CEE initiait un projet européen de la protection du travail et de la santé : *Analyse des dangers à l'aide d'un mapping de la sécurité et de la santé*.

Plus de 30 représentants des travailleurs d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de Suède, d'Espagne, de France, d'Italie, de Hongrie, d'Autriche et des Pays-Bas ont été formés comme formateur mapping pour leurs pays respectifs lors de l'assemblée plénière du CEE du 5 au 7 novembre 2007. Dans la deuxième moitié de novembre 2007, un premier mapping avait déjà eu lieu à Langres (France). En janvier 2008, il y aura des activités en Grande-Bretagne et en Italie, en février 2008 en France, d'autres suivent. Plus tard, s'y ajouteront des mapping aux Pays-Bas et en Autriche. Le CEE veut effectuer une évaluation à la fin 2008.

Le projet ne contribuera pas seulement à un transfert de bonnes pratiques en matière de protection de la santé au travail, mais renforcera considérablement la coopération à l'intérieur du comité d'entreprise européen. Dans l'interview, le président du CEE **Bernd Schneider** (photo) explique comment l'idée est apparue et ce que d'autres comités d'entreprise européens peuvent en apprendre.



- [Le texte de l'interview](#)

En ce moment, le CEE négocie un mémorandum avec la direction centrale sur les conditions de base d'un mapping de la santé. Les points suivants sont les plus importants :

- Le mapping est effectué par les représentants des travailleurs.
- Les formateurs au mapping doivent être qualifiés par les conseillers externes.
- Le mapping doit remplir des standards uniformes dans toute l'Europe.

Le concept du Mapping a été développé par Dr Heiner Köhnen et il est également à la disposition pour d'autres comités d'entreprise européens à travers le réseau formation et conseil « euro-ce.org » :

- [La description du concept du mapping](#)



Protection au travail au niveau mondial

Le groupe d'acier ArcelorMittal va au-delà de l'Europe. À la conférence mondiale des représentants des travailleurs, du 16 jusqu'au 18 septembre 2007 à Montréal (Canada), un standard plus élevé en matière de protection de la santé au travail sur tous les 61 sites dans 27 pays du monde a été convenu avec la direction du groupe. Un groupe de travail (task force) composé de représentants des syndicats et des experts en matière de sécurité au travail de l'entreprise sera créé. Le groupe peut s'occuper spécifiquement de certains sites, pour supprimer des défauts.

- [Communiqué de presse au sujet du programme mondial de protection au travail](#)

Encouragement de la santé dans l'entreprise en Europe



Des mesures de l'encouragement à la santé en entreprise sont soutenues par la commission européenne, y compris le projet « move Europe ». La boîte d'outil du réseau européen pour un encouragement de la santé en entreprise est intéressante, avec ses outils touchant aux domaines du travail et de la santé venant de 23 pays européens.

- [Des informations supplémentaires sur le projet « move Europe »](#) (en langue anglaise)
- [Les outils du réseau européen à l'encouragement à la santé](#) (en langue anglaise)

9. La recherche en matière de CEE

Pourquoi les comités d'entreprise allemands hésitent-ils autant pour fonder des CEE ?



À la chaire de sociologie de l'université technique de Munich, on examine en ce moment pourquoi les entreprises allemandes présentent un retard tellement grand en matière de fondation de comités d'entreprise européens. Le projet de recherche financé par la Fondation Hans - Böckler, cherche les raisons qui font en sorte que les comités d'entreprise et les employeurs allemands prennent leurs distances face à la mise sur pied d'une représentation transfrontalière des travailleurs. Dans le classement des pays industriels les plus importants de l'UE ; l'Allemagne se retrouve dans les dernières places en ce qui concerne la fondation de comités d'entreprise européens.

Les chercheurs autour du Prof Dr Rainer Trinczek ont d'abord vérifié les données de toutes les entreprises allemandes concernées par la directive CEE et ils ont ainsi pu actualiser la base de données gérée depuis de nombreuses années par l'Institut syndical européen à Bruxelles. Pour l'année 2007, les chercheurs ont déterminé en tout 461 entreprises allemandes qui entrent dans le champ d'application de la directive CEE, dont à peine 28 % ont déjà fondé un comité d'entreprise européen. Contre à titre de comparaison, 48 % des entreprises en Suède et environ 40 % en

Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas et en Autriche. L'Allemagne se situe ainsi deux fois en tête en Union européenne : dans aucun autre pays, il n'y a un nombre aussi grand de comités d'entreprise européens existants et dans aucun autre pays, il n'y a autant de comités d'entreprise européens non encore établis.

La distribution par secteurs

Les 461 entreprises allemandes dans le champ d'application de la directive CEE se répartissent selon les différents secteurs :

- 201 entreprises dans l'industrie métallurgique
- 77 entreprises dans le secteur de la chimie
- 67 entreprises dans le secteur du commerce en détail et en gros
- 37 entreprises du secteur de l'alimentation et de l'Horeca
- 33 entreprises du secteur de la construction
- 30 entreprises de secteur du textile

La plupart des comités d'entreprise européens ont déjà été créés dans le secteur du métal (58 entreprises allemandes), le besoin de rattrapage est cependant aussi le plus grand dans ce secteur (143 entreprises allemandes). À la deuxième place suivent les grandes surfaces et le commerce de détail où 49 entreprises allemandes doivent encore créer un CEE. Le retard proportionnel est le plus grand dans les « autres services » et dans le secteur du transport. L'étude montre qu' indépendamment des branches : plus l'entreprise est grande, plus la probabilité qu'elle y ait un CEE est haute. Seulement dans le secteur des services, il y a encore des groupes avec plus de 10.000 travailleurs qui n'ont pas de comité d'entreprise européen.

Des raisons du scepticisme envers des comités d'entreprise européens

Les chercheurs de Munich donnent quelques raisons qui jouent peut-être un rôle pour le scepticisme de comités d'entreprise et des managers dans les entreprises allemandes :



- Un déficit de connaissances des comités d'entreprise allemands au sujet du CEE
- Manque de nécessité d'un CEE, parce que toutes les informations sont déjà accessibles aux comités d'entreprise allemands à travers les organes de participation
- Adversité des employeurs allemands à cause de frais élevés et la menace d'une solidarité européenne des représentants des travailleurs
- Adversité des comités d'entreprise allemands, parce que ses bons contacts avec la direction pourraient être mis en danger en Allemagne par des représentants de travailleurs étrangers
- Adversité chez les managers anglo-saxons par rapport à la participation et les comités d'entreprise

Le projet de recherche court sur deux ans, pour cette raison, on ne peut pas s'attendre à des résultats définitifs avant la fin 2008. Il y a des informations supplémentaires sur les pages Internet suivantes en langue anglaise :

- [Des informations sur le projet de recherche](#)
- [De premiers résultats provisoires du projet de recherche](#)
- [Des statistiques de l'Institut syndical européen](#)

10. Des pages Web intéressantes

Législation européenne en matière de droit de travail et droit social



Cette page Web informative en onze langues donne des explications concernant les actes de droit les plus importants de l'Union européenne. Les textes conviennent pour une entrée courte et rapide dans tous les domaines de la législation européenne. Un chapitre spécial, consacré au dialogue social et à la participation des travailleurs, reprend des actes de droit concernant le congé parental, au travail à temps partiel ou à des contrats de travail à durée déterminée et également les directives les plus importantes qui réglementent la participation dans l'entreprise.

- [Aperçu des actes de droit concernant le dialogue social et la participation des travailleurs](#)
- [La directive du comité d'entreprise européen](#)
- [La directive à l'information et la consultation](#)
- [La directive à la participation dans la société européenne \(SE\)](#)



Des informations pour les CEE aux Pays-Bas

Avec 160 travailleurs, l'organisme de formation FNV Formaat domiciliée à Woerden près d'Utrecht offre un choix complet de colloques et de consultation pour les comités d'entreprise néerlandais. Des comités d'entreprise européens avec siège aux Pays-Bas sont aussi soutenus par FNV Formaat, entre autres à travers d'une Newsletter pour CEE en langue néerlandaise et anglaise. FNV Formaat collabore avec la fédération des syndicats néerlandais FNV et il est comparable à l'organisme DGB-Bildungswerk en Allemagne. Les textes suivants sont disponibles en langue anglaise :

- [La page Web de FNV Formaat](#)
- [La dernière Newsletter pour CEE de FNV Formaat](#)

Réseau de syndicat dans le secteur du transport routier

Au début de l'année 2007, soutenu par l'UE, démarrait un projet de construction de réseaux de syndicats en Europe du Nord et spécifiquement dans la région des Baltiques. Les syndicats de transport de huit pays veulent ainsi soutenir des chauffeurs internationaux de camions. Une page Web donne des informations en plusieurs langues.



- [Le portail d'Internet du projet](#)
- [Description courte des objectifs du projet](#) (en langue anglaise)
- [Thèses pour l'encouragement du dialogue social dans le secteur](#) (en langue anglaise)



Une page Web belge montre les péchés des banques

Netwerk Vlaanderen exposait sur sa page Web, lesquelles des grandes banques actives en Belgique, violent les standards environnementaux et sociaux à travers leurs pratiques d'investissement dans les autres parties du monde. La politique d'affaires de Citibank, ABN-Amro, Fortis, ING, Dexia, KBC, Axa et de la Deutsche Bank sont dans le focus. Une étude du 11 décembre 2007 dresse une liste de violations des droits de l'homme. Le Netwerk Vlaanderen encourage une utilisation d'argent politiquement, environnementalement et socialement responsable.

- [La page Web « Secrets bancaires »](#)
- [La page Web du Netwerk Vlaanderen](#)
- [Le texte de l'étude sur des violations des droits de l'homme](#) (en langue anglaise)

Nous avons rassemblé de nombreux autres liens intéressants dans une [collection de liens](#).

11. De nouvelles publications



Égalité des chances comme sujet pour le CEE

En octobre 2007, l'agence pour le développement social (SDA) à Bruxelles présentait une étude sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Dans l'étude, les auteurs étudient la question comment la présence de femmes dans les comités de représentations de travailleurs peut être renforcé et quel rôle les comités d'entreprise européens peuvent jouer partout en Europe par rapport aux mesures pour l'égalité de traitement à destination du personnel. Pour cela, ils reprennent des passages de texte exemplaires dans des accords de CEE et des accords antidiscrimination conclus avec la coopération de comités d'entreprise européens, comme, par exemple, dans l'entreprise d'énergie Areva (voir rapport dans les CEE News 4/2006).

- [Téléchargement de l'étude](#)

En juillet 2007 dans la revue « Arbeitsrecht im Betrieb » Reingard Zimmer du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » avait publié une contribution en langue allemande à ce sujet :

- [Le texte de la contribution dans la revue](#) (en langue allemande)

Travailler au-delà des frontières dans l'Europe centrale et de l'Est

Le 6 décembre 2007, Arbeiterkammer de Vienne présentait une brochure qui donne un aperçu des droits et obligations des travailleurs en Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Pologne, en Slovénie et en Croatie. À côté du droit fiscal et de la Sécurité sociale, les 164 pages présentent le droit du travail dans chacun des pays représentés. L'Autriche est considérée comme étant un pont entre l'Europe de l'Ouest et Europe de l'Est. Elle a des contacts particulièrement intenses avec les nouveaux et futurs pays membres de l'Union européenne (voir aussi rapport dans les CEE News 4/2006). Les textes suivants ne sont que disponible en langue allemande :



- [Téléchargement de la brochure](#)
- [D'autres brochures au sujet du droit du travail en Europe centrale et de l'Est](#)
- [Contexte : Élargissement de l'Union européenne et les comités d'entreprise européens](#)

Plan d'action de la Confédération européenne des syndicats



Le 7 décembre 2007, la Confédération européenne des syndicats (CES) présentait à Bruxelles une brochure qui décrit son plan de stratégie et d'action pour les années 2007 à 2011. Le plan d'action avait été décidé en mai 2007 au congrès à Séville. Les 156 pages, reprennent les thèmes principaux : du dialogue social en passant par le marché du travail et la politique économique, jusqu'au renforcement de la dimension sociale du marché intérieur européen. Un chapitre propre s'occupe du travail des comités d'entreprise européens. La brochure existe en langue allemande, anglaise et française.

- [Des informations supplémentaires sur la brochure](#) (en langue anglaise)
- [Téléchargement de la brochure](#)

Guide du droit britannique des sociétés

En 2006, le droit de société au Royaume-Uni connaissait la réforme la plus complète depuis 150 ans. La nouvelle loi (« Companies Act ») oblige les directions à tenir compte des conséquences pour les travailleurs, la collectivité et l'environnement et de devoir publiquement rendre des comptes au sujet de leurs décisions. Le but du guide est d'augmenter la réussite des entreprises britanniques dans des questions sociales et environnementales. Les auteurs décrivent une série de possibilités pour aider à la réussite de la nouvelle loi, par l'utilisation des droits des actionnaires, des campagnes politiques et des démarches juridiques.



- [Le guide à télécharger](#) (en langue anglaise)
- [Le texte de loi](#) (en langue anglaise)
- [Brève explication de la loi](#) (en langue allemande)
- [Des informations détaillées au sujet de la loi](#) (en langue anglaise)

12. Réseau de formation et de consultation « euro-ce.org » : autres exemples de notre travail

Colloque multisectoriel de CEE à Hambourg



Du 4 jusqu'au 9 novembre 2007, des élus du comité d'entreprise de plusieurs secteurs économiques se rencontraient pour échanger des expériences sur la négociation d'accords de CEE et sur le développement stratégique de leur comité d'entreprise européen. Organisé par l'institut de formation continue de comités d'entreprise (ifb) et en collaboration avec le réseau de formation et de consultation « euro-ce.org » un dialogue au-delà de secteur a pu être mené à Hambourg. Y étaient représentés des comités d'entreprise de l'industrie pharmaceutique et électrique, de l'alimentation, du traitement des eaux, des études de marché, du commerce de détail, de l'industrie pétrolière, ainsi que des fournisseurs de services de logiciel, des banques et des sous-traitants d'automobiles. Pour satisfaire la demande croissante de telles manifestations multisectorielles de CEE, une nouvelle série élargie de colloques a été conçue pour l'année 2008 (voir [rapport dans les CEE News 3/2007](#)).

Une Holding autrichienne commence des négociations de CEE

frauenthal
GROUP

Pour le groupe Frauenthal, les négociations sur la fondation d'un comité d'entreprise européen commencent en janvier 2008. Le groupe est dirigé depuis Vienne et réunit onze sites de production avec environ 3.000 travailleurs en Autriche, Allemagne, France, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Pologne. Les activités centrales sont la fabrication de pièces pour des véhicules utilitaires (ressorts, guidons, pots catalytiques) ainsi les techniques sanitaires et de chauffage. En coopération avec le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org », les premiers points de repère pour les négociations imminentes ont été discutés du 14 au 16 novembre 2007 à Kassel. Un point important est la représentation adéquate dans le futur CEE de tous les divisions.

Participation des travailleurs dans le secteur de la logistique portuaire



Du 19 au 24 novembre 2007, avec le soutien technique du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » avait lieu la conférence finale du projet LINKS (voir rapport dans les CEE News 4/2006) dans la ville portuaire d'Italie du Nord, Livorno. Environ 50 participants venant de sept pays discutèrent de la fondation de comités d'entreprise européens dans un secteur qui présente un taux de croissance considérable et qui fait sans doute partie des gagnants de la mondialisation. Un atelier semblable avait déjà eu lieu en mai 2007 à Konstanza à la mer Noire (voir

[rapport dans les CEE News 2/2007](#)). Jusqu'à présent, il n'y a qu'un seul CEE dans le secteur du transit de conteneurs, celui de la société Dubai Ports World (voir [rapport dans les CEE News 3/2007](#)). Les documents du projet LINKS ont été publiés sur une page Web.

- [La page Web du projet LINKS](#) (en langue anglaise)

Personnalité juridique des comités d'entreprise européens

Le 5 décembre 2007, au siège de la confédération des syndicats britanniques TUC (voir la photo) à Londres on discuta de la situation juridique des comités d'entreprise britanniques. Depuis le litige à la société de ferry P & O en 2002, dont le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » examine actuellement les arrières à l'époque, il n'y avait plus eu de procédure au tribunal d'un comité d'entreprise européen sur le sol britannique. Selon le coordinateur CEE du TUC Sean Bamford (voir aussi [interview dans les CEE News 3/2005](#)), la question du statut juridique de CEE est toujours ouverte et les risques financiers considérables ont empêché les syndicats britanniques de le faire. L'achèvement de l'étude est prévu pour début 2008.



- [Comparaison des pays sur les fondements juridiques des CEE](#) (en langue anglaise)
- [Comparaison de pays sur la personnalité juridique des CEE](#) (en langue anglaise)
- [Contexte : Les comités d'entreprise européens au Royaume-Uni](#) (en langue allemande)
- [Article: Représentation des employés dans les entreprises britanniques](#) (en langue allemande)

Des restructurations dans l'industrie du caoutchouc et du plastique



Dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union Européenne et conduit par l'institut de recherche CESOS à Rome, le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » réalise en ce moment trois études de cas sur l'influence pratique des comités d'entreprise allemands en cas restructurations (voir [rapport dans les CEE News 2/2007](#)). Pour cela fut choisi le groupe **ContiTech**, la branche technologique de Continental avec sept champs d'activités dans la technologie du caoutchouc et du plastique. Déjà avant, le groupe d'emballage Smurfit Kappa et le constructeur de gerbeurs à fourche Kion avaient été au centre de l'intérêt. Tous les documents seront prochainement disponibles sur la page Web du projet.

- [La page Web du projet de recherche CESOS](#) (en langue anglaise)

Nouveau guide pour la fondation de CEE

Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » présentait récemment un guide qui explique les aspects les plus importants à la construction de comités d'entreprise européens : questions juridiques, étapes vers la fondation d'un CEE, la négociation d'un accord de CEE, le contenu de droits d'information et de consultation, le travail pratique dans le CEE et les conditions financières de base. L'étude fut encouragée financièrement par la commission européenne. Elle examine en particulier la situation dans le **secteur du service postal, de messagerie et exprès** avec les exemples d'entreprise : DHL (poste allemande), FedEx, Securicor, TNT, UPS et Wincanton. Elle existe en langue anglaise et française.



- [Le guide pour la fondation d'un CEE](#) (en langue anglaise)
- [Le guide pour la fondation d'un CEE](#) (en langue française)

Pour des informations en langue allemande, nous recommandons une contribution sur le même sujet dans le dictionnaire économique pour le comité d'entreprise édité par les professeurs Thomas Blanke et Thomas Breisig :

- [La contribution dans le dictionnaire économique](#) (en langue allemande)

Nos contributions dans des revues spécialisées

Le magazine « Personalführung » a publié deux contributions de Werner Altmeyer : une en octobre 2007 sur des développements actuels des missions d'experts pour le CEE et une recension de livre sur la participation dans la société européenne (SE) en décembre 2007. Une contribution dans le numéro d'octobre / novembre 2007 du magazine « Mitbestimmung » examinait la reprise du groupe hôtelier Hilton par l'investisseur financier Blackstone.

- [La contribution sur les missions d'experts pour le CEE](#) (en langue allemande)
- [La recension sur la participation dans la SE](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur le contexte de la reprise du groupe hôtelier Hilton](#)

Vous trouvez d'autres publications sur notre [page publications](#).



EBR-
NEWSLETTER

Informationen für Mitglieder Europäischer Betriebsräte

Newsletter ver.di/GPA : nouveau numéro

Le 21 décembre 2007 est paru le numéro actuel de la Newsletter austro-allemand pour CEE réalisé par ver.di et GPA. Il s'occupe de la révision de la directive CEE, il présente plusieurs initiatives de fondation de comités d'entreprise européens et le travail du secteur « services publics d'approvisionnement et de disposition » de ver.di et examine l'attachement européen du GPA, ainsi que les appels à la protestation contre des restructurations à la Volksfürsorge et chez Novartis. En plus, on y trouve un rapport sur la Grande-Bretagne, des dates de colloques, des rétrospectives de conférences, des conseils de littérature. La Newsletter a été réalisé avec le soutien du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » et elle est disponible uniquement en langue allemande :

- [La Newsletter CEE 3/2007 de ver.di+GPA](#)
- [Inscription à la Newsletter CEE de ver.di+GPA](#)

13. Les dates actuelles de colloques

Des inscriptions sont possibles pour les colloques et ateliers organisés avec notre collaboration :

Activités des comités d'entreprise en Europe, le comité d'entreprise européen (CEE)

- **CEE 1:** Travail sans frontières – le chemin vers le comité d'entreprise européen
12 – 15/02/2008 à Berlin → [d'autres infos sur ce colloque](#)
16 – 19/09/2008 à Francfort → [d'autres infos sur ce colloque](#)
- **CEE 2:** Rendre plus sûrs les accords de CEE – travailler efficacement dans un CEE
25 – 29/02/2008 à Hambourg → [d'autres infos sur ce colloque](#)
22 – 26/09/2008 à Stuttgart → [d'autres infos sur ce colloque](#)
- **CEE 3:** CEE pour les pros – approfondissement et remise à niveau
07 – 11/04/2008 à Munich → [d'autres infos sur ce colloque](#)
03 – 07/11/2008 à Berlin → [d'autres infos sur ce colloque](#)

Europe pour les permanents syndicaux de l'IG Metall

Institutions, terrain politique, comités d'entreprise européens
16 – 18/04/2008 à Bad Orb

13 – 15/10/2008 à Bad Orb
→ [d'autres infos sur cet atelier](#)

Des manifestations intra

Vue d'ensemble des sujets traités lors des colloques intra :

- [Les sujets des formations intra](#)
- [Les sujets des interventions et présentations](#)

14. Mentions légales

Les CEE-News sont publiés par :

Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » GbR
Von-der-Tann-Straße 4, D-20259 Hamburg
www.euro-betriebsrat.de (allemand)
www.euro-workscouncil.net (anglais)
www.euro-ce.org (français)

Ont participé à ce numéro :

Werner Altmeyer, Carmen Bauer, Kathleen Kollwe, Bernhard Stelzl, Reingard Zimmer

Distribution de l'édition germanophone : 9.396 destinataires
Distribution de l'édition anglophone : 1.020 destinataires
Distribution de l'édition francophone : 685 destinataires

Des archives de la Newsletter : www.ewc-news.com

Ici vous pouvez [abonner](#) oder [résilier](#) la newsletter.

Des suggestions pour la Newsletter et des articles sur votre CEE nous font plaisir.
Veuillez nous écrire à info@euro-ce.org